

Annnonce aux Médias

Direction de la Communication

Réf: MA043f09

Tél. +33 3 88 41 25 60

Fax +33 3 88 41 39 11

Internet: www.coe.int

e-mail: pressunit@coe.int



47 Etats membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
«L'ex-République
yougoslave de
Macédoine»
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Monténégro
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Strasbourg, 23.04.2009

Protection de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la législation et la pratique en Ukraine

Date : 28-29 avril 2009

Lieu : Donetsk (Ukraine) – Hôtel Atlas, Boulevard Chevtchenko 20

Organisé par le Conseil de l'Europe dans le cadre du projet commun avec l'Union européenne sur le renforcement et la protection des droits des femmes et des enfants en Ukraine (TRES).

Description : Cet atelier sur la protection de l'égalité entre les femmes et les hommes dans la législation et la pratique vise à débattre en particulier de normes internationales et d'instruments pratiques pour la réalisation effective de l'égalité entre les femmes et les hommes. Une attention particulière sera accordée à la question de l'égalité du point de vue des droits de l'homme et à la violence domestique. L'atelier devrait contribuer à accroître la connaissance des agents publics de la Charte sociale européenne (révisée) et d'autres normes internationales relatives à l'égalité entre les femmes et les hommes, ainsi que de les mettre au courant des meilleures pratiques dans la mise en œuvre de cette égalité. Les conclusions de la réunion devraient contribuer à déterminer dans quelle mesure un ajustement au niveau de la législation et des pratiques nationales est nécessaire pour répondre aux normes européennes.

L'atelier est destiné aux agents publics des régions de Donetsk et de Lugansk. Des représentants du Ministère de la Famille, de la Jeunesse et des Sports, du Ministère de la Justice, du Ministère de la Défense et d'organisations non gouvernementales sont également invités à prendre part aux travaux.

Informations pratiques : La session introductive est ouverte à la presse le mardi 28 avril 2009 de 11h00 à 13h00.

Pour plus d'informations : www.coe.int/tres

Contacts :

A Strasbourg : Danuta Wisniewska-Cazals, tél. +33 (0)3 88 41 28 51, danuta.wisniewska-cazals@coe.int

A Kyiv : Tetyana Kulykovska, tél. +380 44 498 12 03, mobile +380 93 08 75 257, tetyana.kulykovska@coe.int

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez: Council.of.Europe.Press@coe.int